

DEPARTEMENT DES LANDES  
**COMMUNE DE TARTAS**  
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23  
Nombre de présents : 18  
Nombre de votants : 19  
Date de convocation : 26/05/2010

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 1<sup>er</sup> juin 2010**

--- o0o ---

L'an deux mille dix, le premier juin, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Etaient présents :** MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. DUBOS, BATS, Mme LEGLISE, M. CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN, M. LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, MM. MOUCHEBOEUF, BRUEY, Melle ULMANN, Mme DEHEZ-BATISTA.

**Etait excusé :** M. DUCASSE, Mme ROLLIN, M. MARSAN (a donné procuration à M. DEHEZ), Mme LEFORT.

**Etaient absents :** M. LAMOTHE.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

---o0o---

**Subventions**

---o0o---

**VU** la demande formulée pour l'organisation de la 4<sup>ème</sup> édition de Fest'Afrik qui se déroulera les 23 et 24 juillet 2010, et pour les « 50 ans de musique au Mali », par l'association MILITINEREVES,

Sur proposition de M. le Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

A l'unanimité,

**DECIDE** d'attribuer à l'association Militinérêves :

- Une subvention de 5 000 € pour l'organisation de Fest'Afrik 2010. Une somme complémentaire de 1 000 € sera versée ultérieurement si nécessaire, selon les décisions des partenaires financiers (CCPT en particulier)
- Une subvention exceptionnelle de 500 € pour le projet « 50 ans de musique au Mali » qui a pour but la conservation du patrimoine culturel immatériel malien.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

**Le Maire,**

**J-F. BROQUÈRES**